

MONDIE DU TRAVAIL LIBRE

CONFEDERATION
INTERNATIONALE
DES SYNDICATS
LIBRES

CISL

BIMENSUEL N° 1/86 18.1.1986

Réunion du Comité exécutif

LA C.I.S.L. « UNE ORGANISATION GLOBALE »

« Nous sommes une organisation globale » a déclaré John Vanderveken, Secrétaire général de la Confédération internationale des Syndicats libres lors de la réunion du Comité exécutif de la C.I.S.L. les 18 et 19 décembre à Bruxelles. Et il citait des chiffres à l'appui de sa déclaration - « Le 1er janvier 1986, la C.I.S.L. aura 81.900.000 membres dans 146 organisations de 99 pays. » Vanderveken a aussi fait une mise en garde contre la conduite du travail des syndicats dans « une atmosphère raréfiée ». La C.I.S.L. doit répondre aux préoccupations quotidiennes des travailleurs, « ces préoccupations étant internationales ».

L'un des soucis mondiaux immédiats sont la paix, la sécurité et le désarmement et le Comité, qui est le principal organe de décision de la C.I.S.L. entre les Congrès, a soutenu l'idée d'évaluer les progrès réalisés en ce domaine à la lumière de la déclaration adoptée au Congrès mondial de la C.I.S.L. en 1983. Celle-ci contient des propositions sur les diverses questions en jeu, notamment la nécessité d'un désarmement équilibré général sous un contrôle international efficace.

Les droits syndicaux sont une autre grande priorité pour la C.I.S.L. et les violations de ces droits se multiplient partout dans le monde. « Nous sommes la cible d'attaques », a déclaré Vanderveken au Comité, une mise en garde soulignée par un certain nombre de rapports parvenus de diverses régions du monde.

Après avoir examiné le rapport du Comité de la C.I.S.L. pour la

Défense des Droits humains et syndicaux en Amérique latine, le Comité a adopté des mesures pour soutenir les syndicats luttant pour les droits démocratiques, principalement au Chili (voir ci-dessous), au Paraguay, à Haïti et au Nicaragua. Une résolution spéciale a été adoptée concernant les droits syndicaux en Afrique du Sud, en Pologne et en Tunisie (voir page 4). Un rapport sur la difficile situation des droits syndicaux a été donné par Sevkett Yilmaz, Président de l'Affiliée turque de la C.I.S.L., Türk-İs qui mène campagne pour rendre la législation turque conforme aux normes fixées par l'Organisation internationale du Travail. Aussitôt après la réunion du Comité, Vanderveken est parti pour Ankara afin de se joindre à Yilmaz pour lancer la campagne (voir ci-dessous).

L'ajustement, l'emploi et la croissance sont les thèmes principaux de la Revue de la Situation économique mondiale de la

C.I.S.L. pour 1986, dont le projet a été discuté par le Comité. Les sujets spéciaux qui seront examinés dans la Revue comprennent le commerce et l'économie en Asie et dans le Pacifique; l'Amérique latine, les Caraïbes et la crise de la dette ainsi que l'Afrique et les problèmes du développement rural. Autre question économique soulevée durant la réunion du Comité exécutif, il y avait ce que l'on appelle la « flexibilité » que les employeurs et certains gouvernements demandent de plus en plus aux travailleurs et à leurs représentants. Vanderveken a dit au Comité que la C.I.S.L. va étudier ce sujet crucial. Le Comité a donné son autorisation pour la tenue d'une conférence syndicale spéciale concernant une politique économique pour les Caraïbes, conférence qui se fera conjointement avec le Caribbean Congress of Labour.

Le dialogue entre les deux affiliées de la C.I.S.L. à Chypre

(voir Monde du Travail Libre 11/85) a été approuvé par le Comité qui a promis la poursuite de l'assistance de la C.I.S.L. à ce processus. Il a également émis l'espoir que l'initiative de l'ONU relative au problème de Chypre donnera bientôt des résultats positifs.

Un programme d'action pour l'intégration des femmes dans les syndicats a été adopté par le Comité, tout comme le fut une Charte révisée des Droits de la Femme au travail (voir Monde du Travail Libre 4/85, 6/85 et 7/85).

Un rapport sur les activités d'éducation de la C.I.S.L. a montré que quelque 30.000 syndicalistes ont participé à des cours de formation organisés avec le soutien de la C.I.S.L. en

Asie, en Afrique et sur le continent américain. La plupart des participants étaient des syndiqués de la base mais il y avait également de nombreux délégués syndicaux et responsables locaux.

Il a été convenu que le prochain Congrès mondial de la C.I.S.L. se tiendra en Australie au début de 1988.

Trois organisations ont été acceptées comme nouvelle affiliées de la C.I.S.L. : la Fédération japonaise des Syndicats de Travailleurs de l'Électromécanique (DENKI ROREN), le Syndicat de Travailleurs des Transports (ZEN NITTU) et l'Association du Personnel laïque du Vatican (ADLV).

CAMPAGNE POUR LES DROITS SYNDICAUX EN TURQUIE

Une campagne pour assurer les pleins droits syndicaux en Turquie a été lancée par la Fédération syndicale Türk-İs qui est affiliée à la Confédération internationale des Syndicats libres.

Le Président de Türk-İs Sevkett Yilmaz a dit à Monde du Travail Libre que les droits syndicaux « continuent d'être sévèrement violés en Turquie. Les restrictions aux droits syndicaux, particulièrement en ce qui concerne la négociation collective et le droit de grève, tels qu'ils sont définis dans la législation sociale de 1983 gênent sérieusement le fonctionnement des syndicats. Nos protestations incessantes depuis 1983 semblent toujours ignorées.

« Cette situation intolérable ne peut continuer. Le Comité exécutif de Türk-İs et le Conseil des Présidents des affiliés de Türk-İs ont adopté le 29 novembre un programme d'action

pour combattre la position anti-syndicale du gouvernement de M. Ozal. » Des amendements pour rendre la législation sociale adoptée l'année dernière conforme aux normes établies par l'Organisation internationale du Travail doivent être soumis au gouvernement pour le 15 janvier.

Yilmaz considérait un rassemblement de masse qui eu lieu le 21 décembre à Ankara comme « le premier pas dans cette direction ». Le Secrétaire général de la C.I.S.L. John Vanderveken avait été spécialement invité à ce rassemblement.

« Le processus de démocratisation n'est pas activement encouragé » en Turquie a déclaré Vanderveken à l'assistance. « A ce propos, nous regrettons profondément la décision récente des cinq gouvernements européens de retirer la plainte contre la Tur-

quie qu'ils avaient soumise en 1982 à la Commission européenne des Droits de l'Homme... Les alliances des nations libres et démocratiques doivent rester crédibles et être testées selon les critères du comportement interne de chaque Etat membre. » Vanderveken a poursuivi en donnant une explication détaillée des droits syndicaux et de la façon dont ils sont violés par la loi et la pratique en Turquie.

La campagne de Türk-İs a tout le soutien de la C.I.S.L. a déclaré Vanderveken. « A la C.I.S.L., nous sommes fiers de vous avoir dans nos rangs. Nous avons besoin de vous. Devant ce rassemblement, je promets aux travailleurs de Turquie la solidarité du mouvement syndical libre international dans votre lutte pour les droits syndicaux, pour un meilleur niveau de vie et pour une véritable démocratie dans votre pays. »

SEMAINE DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS CHILIENS

La C.I.S.L. a lancé un appel à toutes ses organisations affiliées et aux Secrétaires professionnels internationaux afin qu'ils s'associent à une semaine d'action dont le but est d'informer l'opinion publique en général et les travailleurs en particulier de la situation que connaissent depuis plus de douze ans le peuple et les travailleurs chiliens sous la dictature de Pinochet.

De nombreuses organisations ont répondu positivement à cet appel et ont d'ores et déjà prévu diverses actions qu'elles mèneront durant la semaine de solidarité avec le Chili qui est fixée du 27 janvier au 2 février prochains. Les activités qui ont été prévues comprennent des manifestations devant les ambassades chiliennes; des entrevues avec les ministres des Relations extérieures pour leur faire part de la préoccupation du mouvement syndical libre à propos de la situation au Chili et de la nécessité de lier toute relation avec le Chili au respect des droits de l'homme et des droits syndicaux; des conférences de presse avec la participation des principaux dirigeants syndicaux; des réunions publiques; l'envoi de télégrammes, de lettres et autres messages d'appui au mouvement syndical libre chilien et, selon les possibilités, l'organisation durant un jour de la semaine de solidarité d'un boycottage des produits chiliens en vente sur les marchés nationaux, du transport des marchandises et des voyageurs en provenance ou à destination du Chili ainsi que des moyens de communications et des produits industriels.

La C.I.S.L. a d'autre part demandé à ses affiliés et aux S.P.I. de maintenir leur pression pour obtenir la libération des dirigeants syndicaux qui se trouvent toujours en prison au Chili.

La C.I.S.L. a appris avec satisfaction la libération, sous caution, de Manuel Bustos, qui est entre autres Vice-Président du Commandement national des Travailleurs (CNT) et lui a exprimé toute sa solidarité dans son action pour la défense du syndicalisme libre au Chili.